

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | Décembre 2025 | n°209

Djins
d'Nivèle



www.nivelles.be



+ Supplément « Féeries de Noël »

Joyeuses fêtes !



Solidarité internationale
Appel à projets p.3



Nouveau point Cash
au centre-ville p.5



Partenariats locaux
de prévention p.6



► Demande d'étrennes : soyez vigilants !

À l'approche des fêtes de fin d'année, le débat revient : le personnel chargé de la collecte des déchets à Nivelles peut-il solliciter des étrennes ?

Les collectes sont assurées par des sociétés privées, sous-traitantes de l'intercommunale in BW, sur l'ensemble du Brabant wallon. La pratique des étrennes (souvent accompagnée d'un calendrier) n'est pas autorisée durant les heures de service, et aucune société ni in BW n'est habilitée à délivrer une autorisation pour récolter de l'argent pendant le service.

En dehors des heures de travail (soirées, week-ends, temps libres), les collecteurs/trices restent toutefois libres de poursuivre cette tradition, sous leur propre responsabilité et avec les autorisations administratives nécessaires. In BW ne peut pas réglementer la pratique hors des heures de service et laisse à chaque citoyen le soin d'y répondre ou non.

La vigilance reste de mise face au risque d'abus !

En cas de doute, n'ouvrez pas et n'autorisez personne à pénétrer chez vous !

→ Pour toute question : www.inbw.be.

→ Police : Appel urgent : **101**

→ Zone de police Nivelles-Genappe - informations générales : **067/88.92.11**

Soyons tous vigilants, protégeons nos maisons et nos voisins, et préservons la tranquillité de notre commune.



p.3

► **Solidarité internationale - appel à projets**

p.4

► **Prévention des cambriolages**

► **Détecteurs de fumée**

p.5

► **Nouveau point Cash**

► **Amicale des Seniors**

p.6

► **Partenariats locaux de prévention**

► **Voyager à l'étranger**

p.7

► **Services Population/Etat civil - Rendez-vous en ligne**

► **Frégate Léopold I^{er}**

p.8 - 9

► **Tribune politique**

p.10

► **Conseil communal**

p.11

► **Animaux perdus ou errants**

p.12-13

► **Avis d'enquête publique**

► **Recrutements**

p.14-15

► **Agenda**

► **Auditions de batteries**

► **Cercle Royal Nouvelle Gavotte**

► **Nouvelle collection au Musée communal**

p.16

► **Etat civil**

► Solidarité internationale : appel à projets 2026 !



Comme chaque année, la Ville de Nivelles, par le biais du Conseil Consultatif des Relations Nord-Sud (CCNS), lance son appel à projets pour soutenir des initiatives de développement dans des pays du Sud.

Ces projets doivent être initiés localement via une association possédant une visibilité structurelle dans le pays concerné et en Belgique. La priorité est donnée par le CCNS aux petits projets identifiables et indépendants de subsidiations internationales. Il est impératif que la demande soit portée par un Nivellois réellement impliqué dans le projet.

Ces projets doivent en outre s'intégrer dans un processus de développement durable et ainsi présenter un impact économique, environnemental et social positif pour la population. Toute action luttant contre les discriminations ou aidant à diminuer les violences sera également prise en considération dans l'évaluation des projets.

Chaque association ne pourra présenter un projet que sur un maximum de 3 années consécutives.

Remise des dossiers pour le 16 février 2026 au plus tard

Le groupe de lecteurs constitué de membres du CCNS (qui ne rentrent pas de projets) établira une évaluation selon les critères repris sur la Fiche projet et soumettra ceux à soutenir au CCNS et à la Ville.

La Fiche-projet à remplir est disponible sur le site internet de la Ville de Nivelles ou sur simple demande. Attention, les projets ne sont recevables que s'ils sont dûment complétés sur la Fiche projet.

✉ solidarite@nivelles.be - 067/88 22 05.

Une **séance d'information** pour les personnes intéressées par cet appel à projets est organisée le **12 janvier 2026 à 20h**.

► **Charles GOURDIN**,
Echevin de la Solidarité internationale

► Octobre Rose 2025



Les actions de sensibilisation ont permis de récolter 6.576€. Une belle progression qui illustre la force d'une communauté au service de la lutte contre le cancer du sein !

Les fonds ont été collectés au profit de La Pô Zen, espace d'accompagnement des patients à l'Hôpital de Nivelles (CHU/Helora).

Merci à toutes et à tous pour cette belle édition !

► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre en charge de la Santé

► Le Roi et la Reine en visite !



Nivelles a eu l'honneur d'accueillir Leurs Majestés le Roi et la Reine le 2 décembre lors d'un événement (non public) chez CAP Innove, l'incubateur nivellois pour les start-ups orientées durabilité, alimentation et systèmes autonomes.

Une reconnaissance pour notre ville choisie pour illustrer la vitalité de son économie et sa capacité d'innovation, des qualités qui caractérisent aussi le territoire provincial !

✉ www.nivelles.be - facebook, instagram, X
« Ville de Nivelles ».



► Cambriolages : attention accrue pendant la saison froide



Avec les journées qui raccourcissent et l'hiver qui s'installe, les cambriolages sont malheureusement plus propices en cette période. Les maisons,

caves et appartements facilement accessibles peuvent être la cible de voleurs, toujours à la recherche d'opportunités.

Contrairement aux idées reçues, les cambrioleurs s'intéressent aussi aux accès inhabituels :

- Les étages supérieurs, via une fenêtre laissée entrouverte.
- Les accès du jardin, moins visibles depuis la rue ou le voisinage.
- Les passages latéraux discrets ou portes peu sécurisées.

Quelques bons réflexes à adopter

- Verrouillez toutes les portes et fenêtres, même pour une courte absence.
- Utilisez un éclairage extérieur avec un détecteur ou des minuteries à l'intérieur pour simuler une présence.
- Rangez le matériel de jardin dans un abri fermé à clé et ne laissez pas d'outils à l'extérieur.
- Évitez d'annoncer vos absences sur les réseaux sociaux.
- Soyez attentifs dans votre quartier et signalez toute situation suspecte à la police.

Pour des conseils sur mesure ou une surveillance policière de votre domicile lors d'une absence, contactez votre agent de quartier via www.police.be/5267/contact/votre-quartier.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre

► Fêtes de fin d'année : interdiction des feux d'artifice



Le Gouverneur du Brabant wallon a pris un arrêté de police interdisant les feux d'artifice du **22 décembre 2025 au 4 janvier 2026** dans tout le Brabant wallon.

Pour garantir la sécurité de tous, protéger nos habitations, nos animaux et permettre aux équipes d'intervention de travailler sereinement, outre **l'usage, la détention et le transport de feux d'artifices (et assimilés) sont interdits** dans l'espace public durant cette période.

📍 <https://gouverneurbw.be> - 010/23 67 20

► Rappel des obligations en cas de gel ou de chute de neige



L'hiver est à nos portes, et avec lui, les risques de trottoirs glissants et de congères sur les immeubles. En tant que

riverains, il est de notre responsabilité de débayer le trottoir de l'immeuble que nous occupons pour assurer le passage des piétons en toute sécurité. Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent également être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants (art. 25 & 75 du Code de la Citoyenneté).

De son côté, le personnel communal sera à pied d'œuvre pour déneiger les voiries communales et sera attentif, comme chaque année, à ce qui pourrait représenter un danger pour les passants.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre

► Les détecteurs de fumée sauvent des vies, pensez-y !

Depuis 2006, la présence d'un détecteur d'incendie est obligatoire dans les logements wallons car nos sens (vue, odorat, ouïe) ne suffisent pas pour détecter rapidement un début d'incendie. Si l'installation est à charge du propriétaire du logement, le remplacement de la pile et ou de la batterie est à charge du locataire.

Il doit s'agir de détecteurs optiques de fumée conformes à la norme NBN EN 14604 agréés BOSEC

ou équivalent européen (VDS,BS...). Ils doivent être garantis 5 ans.

- Combien en faut-il dans l'habitation, où les placer ! rendez-vous sur <https://logement.wallonie.be> ou formez le 1718 (appel gratuit).

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



► Nouveaux commerces

Eliteclub-Spécifique

Centre de remise en forme-
coaching personnalisé
Rue de Namur, 55
à 1400 Nivelles
0485/35 62 48
info@eliteclub.be
Page Instagram :
eliteclub_specifique



Matato

Café - Librairie - Soins
holistiques
Rue du Pont Gotissart, 9
à 1400 Nivelles
0475/26 66 52
Page Facebook: Matato
Site internet : matato.be
info@matato.be



POILU

Toilettage canin et félin
Rue du Pont Gotissart, 11
à 1400 Nivelles
0471/64 59 31
Page Facebook : POILU
Page Instagram : poilu_lesalon



📞 0470/55 45 38 - Nivelles
Commerces asbl ou
via facebook « Nivelles
Commerces »

► Charles GOURDIN,
Echevin du Commerce

► Un nouveau point Cash à la rue du Géant



Mis en service mi-octobre, le point Cash comprend trois distributeurs qui offrent les fonctions de retrait d'espèces et de changement du code pin à tous les citoyens, quelle que soit leur banque.

Les clients de Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC, Fintro et ING peuvent aussi y consulter le solde de leur compte et y déposer de l'argent.

Si un problème survient, un service d'assistance est disponible via un numéro de téléphone clairement affiché, tout comme la procédure « Card Stop » qui permet de bloquer sa carte.

→ Les points Cash disposent d'une surveillance par caméra 24h/24 et 7j/7 sous plusieurs angles ; en cas d'événement suspect, une alarme avec sirène se déclenche.

📍 rue du Géant, 4 - ouvert 24h/24 et 7j/7.

► Charles GOURDIN,
Echevin du Commerce

► Bernard DE RO,
Bourgmestre

► Amicale des Seniors de la Ville de Nivelles



Le Comité et les bénévoles de l'Amicale des Seniors de la Ville de Nivelles vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

→ Nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles activités en 2026.

► Isabelle MAHY,
Présidente de l'Amicale des Seniors de la Ville

► Bernard DE RO,
Bourgmestre en charge des Seniors

▼ Association & Participation

► « La Cité des Fleurs » Nouveau Comité de Quartier



Une quinzaine de personnes ont décidé de recréer un comité au quartier de la Maillebotte afin d'y organiser des activités, promouvoir la convivialité et améliorer la qualité de vie dans le quartier.

📧 comité.citedesfleurs@gmail.com

► Pascal RIGOT,
Echevin de l'Association et de la Participation



► Nivelles relance ses partenariats locaux de prévention



Une réunion organisée récemment a permis de relancer les six partenariats locaux de prévention (PLP) actifs sur le territoire. Ces dispositifs, mis en place de longue date par la zone de police Nivelles-Genappe en collaboration avec la Ville, visent à renforcer la sécurité en améliorant la circulation de l'information entre les habitants et la police au niveau d'un quartier ou d'une rue.

Pas de milices ni de rondes improvisées : les PLP reposent sur un réseau de citoyens vigilants qui échangent des informations fiables via des coordinateurs désignés et une charte signée par les partenaires (citoyens, Autorités communales, police). L'objectif : faciliter la remontée d'informations vers la police et mieux informer la population en retour.

À Nivelles, six PLP sont en place : Panier Vert, Petit Baulers (scindé en trois zones), Vert Baty, Espautôle, Briqueterie et le haut de la rue du Gendarme.

Avec le temps, les coordinateurs et les agents de quartier changent mais aussi les Autorités communales après les élections de 2024. D'où la nécessité de « remettre tout le monde autour de la table » et de signer de nouvelles chartes.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



► Pas encore inscrit à la newsletter Ville de Nivelles ?

N'hésitez plus, la newsletter vous informe des actualités ainsi que des activités culturelles et de loisirs dans l'entité ! Ces informations sont envoyées minimum une fois par semaine dans votre boîte mail.

www.nivelles.be

► Vous voyagez vers l'étranger ? Enregistrez-vous !



Le SPF Affaires étrangères vous invite à enregistrer votre voyage sur Travellers Online, une démarche qui peut s'avérer bien utile !

Tant le SPF Affaires étrangères que les ambassades et consulats belges à l'étranger pourront alors **vous contacter, vous donner assistance et avertir votre personne de contact** en Belgique. Vos données personnelles demeurent confidentielles et ne sont utilisées qu'en cas de crise. Elles sont effacées deux semaines après votre retour.

Travellers online est aussi recommandé pour les destinations plus proches (intra européennes). N'hésitez pas à consulter les **conseils actualisés pays par pays** (administration, sécurité, etc) !

<https://travellersonline.diplomatie.be>

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



► Un voyage à l'étranger avec votre enfant ? N'oubliez pas la Kid's ID !



La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est pas obligatoire sauf dans le cas où vous quittez le territoire belge avec lui.

Déjà une Kid's ID ?

N'oubliez pas d'en vérifier la validité et

la photo (qui doit être ressemblante si la Kid's ID est encore valable) avant de prévoir votre voyage. Il faut en effet environ **deux semaines** entre la date de commande et la date de délivrance.

→ Attention, pour les pays hors Europe, un passeport est nécessaire.

cartesidentite@nivelles.be - 067 88 21 35.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre



► Services Population et État civil

Prise de rendez-vous en ligne

Les **démarches les plus sollicitées** peuvent se faire sur rendez-vous pris en ligne, 24h/24 et 7j/7 via **www.nivelles.be (e-guichet E-Nivelles)** !

Quelles démarches ?



Carte d'identité, Passeport, Permis de conduire, Composition de ménage, Autorisation parentale légalisée, Inscription ou changement d'adresse à Nivelles, Reconnaissance prénatale, Déclaration de cohabitation légale, Extrait d'acte de mariage.

Nouveau : prenez rendez-vous en ligne

- Lundi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h

Toujours sans rendez-vous

- Lundi de 14h à 16h
- Mardi de 8h à 12h
- Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Jeudi de 8h à 12h

→ Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de prendre rendez-vous par téléphone ou directement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Service Étrangers sur rendez-vous uniquement

- Lundi de 8h à 12h et de 14h à 16h
- Mardi de 8h à 12h
- Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre



► Collecte des sapins de Noël

12 janvier

Les sapins devront être sortis la veille et dépourvus de croix, vis et décorations.

► **environnement@nivelles.be - 067/88 22 82.**



► La Frégate F930 Léopold I^{er} retrouve sa cloche



Le Commandant du navire et les Autorités communales

Le jeudi 27 novembre, les Autorités communales ont pris la route jusqu'à Den Helder aux Pays-Bas pour remettre la cloche au Commandant et à l'équipage de la frégate F930 Léopold I^{er}. Placée à l'avant, elle accompagnera à nouveau la frégate de la marine belge dans ses prochaines missions : dissuasion, sécurité, soutien ou attaque.

La Ville de Nivelles entretient depuis 2007 des liens étroits avec le navire. En effet, il est de tradition que lorsque le bateau est en maintenance pour une longue durée, sa cloche (gravée et en cuivre) soit confiée à sa ville marraine, Nivelles.

► **Bernard DE RO,**
Bourgmestre

► Aidant numérique, permanence gratuite



Accompagnement personnalisé, utilisation de l'E-Guichet.

Que vous ayez besoin d'effectuer une démarche en ligne, d'imprimer un document, d'installer une application sur votre smartphone, d'effectuer un

réglage ou pour toutes autres demandes relatives à l'outil informatique, les aidants numériques seront là pour vous accompagner.

Rue Samiette, 72

- Le lundi SUR RDV UNIQUEMENT de 10h à 12h
- Le vendredi de 10h à 12h

Rue de Mons, 14

- Le mercredi de 14h à 16h30

Place Albert 1^{er}, 1 (Bibliothèque/Espace public numérique)

- Les 1^{ers} lundis du mois de 13h à 17h

Maisons de repos

- Permanences à horaires variables

► **Robert VERTENUEIL,**

Président du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale





Voici décembre... les illuminations de fin d'année nous le rappellent... 2026 se profile !

Profitons de cette période remplie de festivités (S^t Eloi, S^t Nicolas, Noël, Nouvel-An) pour nous réjouir de tout ce que Nivelles nous apporte ! Les rues s'illuminent, les façades se parent d'inventivité, et l'esprit créatif de nos commerçants brille aux quatre coins de la cité.

C'est l'occasion aussi de valoriser et de remercier toutes les associations, qu'elles soient culturelles, de quartier ou sociales, qui mettent les gens en lien et tendent aussi la main à ceux qui en ont besoin. Car dans notre monde difficile, tout ce qui favorise le lien social est essentiel !

Pour les fêtes, nul besoin d'aller bien loin... Nivelles nous permet de trouver des cadeaux originaux, chaleureux, divertissants. Explorons la ville avec nos enfants pour découvrir ou redécouvrir cette fabuleuse histoire de la cité acloote. Offrons une animation à la bibliothèque, un film au Ciné4, une visite au musée, un spectacle au Centre culturel... autant d'occasions de découvrir ensemble ce que notre cité offre de mieux. Sans oublier bien évidemment les commerces du centre-ville et leur riche diversité, notre fameux marché de Noël et toutes les animations de l'Office du Tourisme qui nous donnent l'occasion de découvrir notre ville et son patrimoine autrement...

Belles et douces fêtes de fin d'année « à tertous » !

Les Engagés de Nivelles – <https://nivelles.lesengages.be>



Le MCN poursuit le combat contre le sans-abrisme

Lors du dernier conseil communal, le MCN a une nouvelle fois interpellé la majorité au sujet du sans-abrisme à Nivelles. Malgré les années de débats et les constats répétés, nous regrettons profondément qu'aucun abri de nuit n'existe encore en Brabant wallon. Sur notre territoire, de nombreuses personnes continuent à dormir dehors, faute d'un lieu sûr où passer la nuit, ce qui est indigne d'une région aussi riche que la nôtre.

Des alternatives, comme les logements d'urgence ou les solutions temporaires mises en place par certains services, offrent un répit bienvenu.



Les Féeries de Noël

NIVELLES CENTRE-VILLE



NOSTALGIE

 Ville de
Nivelles



► Edito

Chères Nivelloises,
chers Nivellois,

Les féeries de Noël s'apprêtent à animer notre belle ville de Nivelles, et avec elles, notre très attendu marché de Noël. C'est avec enthousiasme que je vous annonce plusieurs nouveautés qui rendront cet événement encore plus magique cette année !

Tout d'abord, nous avons repensé la disposition du marché en plaçant les **chalets autour de notre majestueuse collégiale**. Ce cadre enchanteur offrira une expérience festive sans pareille, le marché de Noël s'ouvrant vers les commerces de la Grand-Place. Ce nouvel agencement permet également de conserver le parking de l'Hôtel de Ville libre durant la semaine.

Autre nouveauté qui promet de rendre le marché plus chaleureux encore : **les confréries locales** se rassembleront dans un magnifique **chapiteau**, situé à côté de la salle des Mariages. Ce sera l'occasion rêvée de découvrir et de célébrer notre patrimoine, notre gastronomie

et nos traditions. Chacune des confréries apportera sa touche unique, enrichissant ainsi l'expérience festive et créant un véritable esprit de communauté.

Une forêt de sapins illuminés décorera la place Emile de Lalieux.

Ce marché de Noël est aussi une belle opportunité pour nos **commerçants et artisans locaux** de briller. Avec l'afflux de visiteurs, ils pourront mettre en avant leurs produits et partager leur passion. En les soutenant, nous participons à faire vivre pleinement notre centre-ville.

Je vous invite tous à venir vivre les féeries de Noël au centre-ville de Nivelles, à découvrir les merveilles que nos commerçants et exposants ont à offrir, et à célébrer ensemble la joie de cette saison.

D'ores et déjà, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et une expérience inoubliable au marché de Noël.

► **Charles GOURDIN**,
Échevin du Commerce, du Tourisme et des Cultes

► Animations

Le Magic Jazz Band déambulera dans le Marché de Noël

- Le samedi 13 décembre de 15h à 18h
- Le dimanche 14 décembre de 14h à 17h
- Le samedi 20 décembre de 15h à 18h
- Le dimanche 21 décembre de 13h30 à 16h30

D'autre part, une grande distribution de bonnets de Noël sera assurée le dimanche 14 décembre, de 15h à 18h, par des hôtes Nostalgie habillées en Mères Noël et accompagnées de lutins !

► Horaires du Marché de Noël

→ Chalets autour de la Collégiale

Vendredis 12 et 19

de 15h à 23h

Samedis 13 et 20

de 10h à 23h

Dimanches 14 et 21

de 10h à 19h

Jeudi 18

de 16h à 22h

→ Cloître et Salle des Mariages

Vendredis 12 et 19

de 15h à 23h

Samedis 13 et 20

de 10h à 23h

Dimanches 14 et 21

de 10h à 19h

→ Emplacements extérieurs

Samedis 13 et 20

de 16h à 23h

Dimanches 14 et 21

de 10h à 19h

► Horaires des messes de Noël

Mercredi 24 décembre

- 18h00 à la Collégiale Sainte-Gertrude
- Minuit à la Collégiale Sainte-Gertrude

Jeudi 25 décembre

- 8h45 à la Chapelle de Bois-de-Nivelles
- 10h00 à l'Eglise Saints Jean-et-Nicolas
- 10h30 à la Collégiale Sainte-Gertrude



► 36^{ème} Marché de Noël

Nous voici déjà aux portes des fêtes de fin d'année et avec elles la magie de Noël.

L'Office du Tourisme de Nivelles est heureux de pouvoir vous présenter son 36^{ème} Marché de Noël. Cette année, à la demande de l'Echevin du Tourisme, l'implantation des chalets a été modifiée et ils seront disposés tout autour de la Collégiale, du 12 au 21 décembre. Des exposants vous attendront dans le cloître de la Collégiale Sainte-Gertrude et dans la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Une centaine d'exposants et d'artisans vous présenteront de nombreuses idées cadeaux, des objets pour la décoration de vos intérieurs, de vos tables, des bougies en tout genre, des bijoux de matières diverses, des châles, vestes, gants, écharpes, chapeaux, foulards, cartes postales, etc ...

Et pour le plaisir de vos papilles gustatives, il y en aura pour tous

les goûts : vins et spiritueux, gayettes, miel, tapenades, cougnous, saumon, huitres, produits à base de truffe, bonbons, madeleines maison, sans oublier choucroute, tartiflette, djote, toasts au foie gras, et bien d'autres choses encore !

Nouveauté cette année, la Confrérie de la Tarte Al Djote, celle de la Jean de Nivelles, et la Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude seront présentes dans un seul et même chapiteau, pour notre plus grand plaisir ! N'oublions pas non plus l'igloo présent cette année au bas des escaliers menant au cloître.

Nous vous attendons donc nombreux pour faire de ce Marché de Noël un véritable moment de convivialité !

► Isabelle Mahy
Administratrice déléguée
de l'OTN

► Concert de Noël

Comme chaque année, pour un concert incontournable, les chorales nivelloises (Chanterelle – Chansons du Monde – Eolia – Piccolos – Colibris), soit quelque 240 choristes, vous attendront pour chanter Noël. Elles seront accompagnées du Corps Musical Nivellois. Les plus petits seront également accompagnés par deux harpistes.

→ Rendez-vous **le SA 20 décembre à 18h** dans la Collégiale Sainte-Gertrude.



► Concours de Crèches

Dans le cadre du Marché de Noël, l'Office du Tourisme organise une exposition-concours de crèches dans le westbau de la Collégiale Sainte-Gertrude.

Cette exposition-concours est ouverte aux réalisations individuelles, aux groupes, associations non lucratives, écoles, maisons de repos, mouvements de jeunesse, etc ... Tout le monde est gagnant et de magnifiques prix récompenseront les plus belles créations !

Pour participer au concours

→ Dépôt des réalisations à la Collégiale le VE 19 décembre entre 16h et 18h ou le SA 20 décembre entre 10h et 12h.

→ Exposition ouverte au public **le SA 20 décembre de 14h à 21h et le DI 21 décembre de 12h à 17h**. L'entrée est gratuite. Les visiteurs seront appelés à voter pour exprimer leurs préférences.

→ Remise des prix le dimanche 21 décembre à 18h à la Collégiale. Les participants seront invités à reprendre leur(s) crèche(s) dès la fin de la proclamation des résultats.



► Office du Tourisme

📧 info@tourisme-nivelles.be – 067/84 08 64



► Les commerces sont en fête !

Vitrines embellies, accueil chaleureux... Les commerçants du centre-ville ont mis les bouchées doubles pour vous offrir le meilleur durant cette période festive.

Envie d'une idée originale ou d'un cadeau unique ? Vous trouverez à coup sûr de quoi faire plaisir et vivre de beaux moments auprès de vos enseignes préférées.

UN DÉLICIEUX PARCOURS GOURMAND

Une petite faim ? Laissez-vous tenter par une véritable explosion de saveurs !

Le centre-ville nivellois propose une offre de restauration aussi variée que gourmande.

Entre cuisines du monde et spécialités belges préparées avec des produits locaux, sans oublier les fruits de mer, pizzerias, friteries et sandwicheries, chacun y trouvera son bonheur.

Traiteurs, bouchers, poissonniers, fromagers, pâtisseries, épiciers et primeurs sont également à votre service pour concocter vos repas de fin d'année.

DES CADEAUX QUI FONT PLAISIR

Le centre-ville reste l'adresse incontournable pour dénicher le cadeau qui fera mouche : chocolats, bijoux, maroquinerie, livres, vins & spiritueux, vélos et trottinettes, cigares, vêtements, fleurs, jeux et jouets, instruments de musique, argenterie, décoration, meubles, articles de sport, bien-être, articles pour enfants, informatique, électroménager, linge de maison... et bien plus encore !

Le centre-ville, c'est votre shopping à ciel ouvert... avec en prime un accueil sur mesure, attentif à vos envies.



► Dispositions pratiques

► PARKINGS GRATUITS

- Saint-Roch (450 pl.)
- Roblet (100 pl.) max. 2h avant 18h, gratuit dès 18h et le week-end, fermé à 23h
- Saint-Jacques (50 pl.)
- 24 Apas (12 pl.)
- Sacré-Coeur (49 pl.) gratuit dès 18h et le week-end
- De Lalieux (40 pl.) gratuit dès 18h et le week-end
- Canonniers (30 pl.) gratuit dès 18h et le week-end, fermé à 23h

► PARKING POUR PERSONNES HANDICAPÉES

- Rue de Soignies, n°8 (8 pl.)

► PARKINGS VÉLOS

- À proximité des entrées principales de l'Hôtel de Ville et du Centre culturel
- Range-vélos Place Lambert Schiffelers, zone piétonne

Retrouvez toutes les informations via www.nivelles.be



► Ouverture des commerces

Comme chaque année, des ouvertures spéciales sont proposées pour les fêtes **les dimanches 14/12, 21/12 et 28/12/2025.**

► Nivelles Commerces asbl

📧 info.nivellescommerces@gmail.com
facebook « Nivelles Commerces »
0470/55 45 38





Quand l'opposition sabote la démocratie

Alors qu'elle se revendique gardienne de la démocratie, l'opposition nivelloise finit par en détourner le sens. L'obstruction, voilà sa stratégie politique : bloquer, ralentir, semer le doute, non pour améliorer les projets, mais pour les empêcher d'exister.

Le débat disparaît au profit du soupçon. Les faits sont noyés dans les contre-vérités. La critique constructive se transforme en réflexe destructeur. Ainsi s'installe un climat de méfiance permanente qui affaiblit l'action publique.

Dans le même temps, certains continuent d'attaquer la solidarité en opposant les « performants » aux soi-disant « assistés ». Pourtant, la réalité est simple : nous avons tous besoin un jour de l'école, des soins de santé, d'une pension, d'un soutien. Ce n'est pas de l'assistanat, c'est le ciment de la société.

Le bruit médiatique aggrave encore la confusion. Le buzz a remplacé l'analyse. Chacun choisit sa « vérité » dans un flot d'informations non vérifiées. Une démocratie privée d'esprit critique devient fragile, manipulable.

Il n'est même plus nécessaire d'afficher l'autoritarisme : il suffit de banaliser les excès, de flatter les peurs, d'abaisser le débat. En bloquant pour bloquer, l'opposition paralyse la démocratie, organise l'impuissance collective et menace ainsi les intérêts légitimes de toute la population.

Il est temps de rappeler les fondements de toute vraie démocratie et au respect de tout.e citoyen.ne : esprit critique, débat, responsabilité et solidarité et humanisme.

Le groupe Plus de Nivelles



Mais elles restent insuffisantes : elles ne remplacent ni la stabilité, ni l'accompagnement durable qu'un véritable abri de nuit et une politique cohérente devraient garantir.

Nous saluons le travail remarquable des associations de terrain, ainsi que l'engagement constant des travailleurs sociaux du CPAS. Leur présence, leur écoute et leur professionnalisme permettent d'éviter le pire pour nombre de personnes en grande précarité. Mais cette solidarité essentielle ne peut, à elle seule, combler les lacunes d'une action publique qui tarde à se concrétiser.

Le MCN continuera à porter ce combat avec détermination. Nous voulons qu'enfin une politique sociale ambitieuse, humaine et structurelle voie le jour à Nivelles et en Brabant wallon, pour que plus personne ne soit laissé sans solution ni espoir.

Gaëtan THIBAUT – Nathalie PIRET – Nicolas SEUTIN et l'équipe du MCN



Un sondage pour rallumer la voix des Nivellois

Lors du conseil communal du 24 novembre 2025, le groupe MR de Nivelles a réaffirmé sa volonté de renforcer l'écoute des citoyens au cœur de l'action publique locale.

À l'initiative de Valérie DE BUE, un point complémentaire a été proposé concernant la possibilité de rallumer l'éclairage public durant la nuit tous les jours. Comme plusieurs communes du Brabant wallon l'ont déjà fait en lançant un sondage auprès de leurs habitants sur cette question, nous souhaitons mettre en œuvre une démarche similaire à Nivelles afin de répondre aux inquiétudes exprimées par de nombreux citoyens en matière de sécurité, de mobilité et de qualité de vie.

Cette proposition, soutenue par l'ensemble des élus de la minorité, a été acceptée par la majorité et finalement votée à l'unanimité. Ce consensus démontre qu'au-delà des sensibilités politiques, la prise en compte des besoins des habitants peut rassembler les forces du conseil.

Le groupe MR de Nivelles sera attentif à la mise en œuvre de ce sondage en 2026 et veillera à ce que chacun puisse y participer pleinement, notamment en tenant compte de la fracture numérique.

Pour nous, cette démarche illustre notre conception d'une opposition de qualité : attentive, constructive et guidée par les préoccupations concrètes des citoyens.

Nous continuerons à relayer leurs attentes avec rigueur et détermination, afin que leur voix reste au centre des décisions communales.

Le groupe MR de Nivelles

Conseil communal



Séance du 24 novembre 2025

► Interpellation citoyenne

Après avoir dressé un historique des actions des habitants du quartier de la Maillebotte, une citoyenne a interrogé le Collège communal à propos du réaménagement complet du boulevard de la Résistance, d'un prochain plan de mobilité pour le quartier ainsi que sur le charroi lourd qui l'emprunte. L'Echevine de la Mobilité Axelle VALEMBOIS (Les Engagés) a expliqué que le Collège communal a prévu des expérimentations de sécurisation avec des dispositifs temporaires sur min. 6 mois dans son Plan stratégique transversal (objectif stratégique n°2 → objectif opérationnel n°7 → projet n°36). Des données objectives seront alors disponibles en vue d'aménagements définitifs. Aucun calendrier ne peut être encore fixé, le dossier étant au stade de la préparation méthodologique.

► AG des intercommunales

A propos de ces structures publiques où Nivelles est représentée, Gaëtan THIBAUT (MCN) a souligné les montants de rémunération des fonctions politiques. Etant de l'argent public, cela représente à son estime des sommes indécentes alors que des efforts répétés sont demandés aux citoyens. Le MCN a demandé une réflexion à propos de ce modèle du passé et s'est abstenu pour ces points concernant ces assemblées générales (AG).

► Démarche Zéro déchet en 2026

Germain DALNE (MR) a voulu savoir, son groupe soutenant la démarche Zéro déchet, si des indicateurs existaient quant au nombre de personnes touchées par les actions menées. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que l'action est au début et que des données qualitatives et quantitatives seront collectées en vue de l'évaluation des projets. Elles pourront être communiquées en temps utiles. Les édiles ont voté favorablement pour la poursuite de cette dynamique. Cette décision sera notifiée au Service public de Wallonie (SPW) en vue de l'octroi de subventions.

► Nouveaux logements à Baulers

Les élus ont voté contre l'ouverture de voiries nécessaire à la poursuite du projet de la rue Alzémont. L'Echevin de l'Aménagement du Territoire Pascal RIGOT, précisant que la Commission consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) a émis un avis défavorable à ce projet, a cité les soucis de mobilité et d'aménagement des voiries ainsi que le manque d'une logique urbanistique cohérente du projet. Le moratoire des projets urbanistiques adopté en mai 2025 a aussi motivé ce refus.

► Eclairage public

Valérie DE BUE (MR) a expliqué que le gestionnaire de réseau ORES a entamé le remplacement des ampoules à mercure par des ampoules LED en Brabant wallon, réduisant de la sorte les coûts pour les communes. Certaines d'entre elles ont décidé de lancer les réflexions pour rétablir l'éclairage public, notamment en organisant un sondage d'opinion. S'en inspirant, il a été proposé de faire de même à Nivelles début 2026. L'Echevin de l'Energie Pascal RIGOT a expliqué que cette démarche est prématurée, les critères d'analyse (environnement, sécurité publique et économie) devant être approfondis et le taux de couverture pour le remplacement des ampoules n'étant que de 48,2 % actuellement. Gaëtan THIBAUT a proposé de garder le principe de la consultation de la population et d'en modifier le timing en le fixant plus loin dans le temps, ce que Valérie DE BUE a soutenu. Le Collège communal a décidé d'accepter le principe de solliciter l'avis de la population courant 2026.

► Budget communal d'aide humanitaire

Gaëtan THIBAUT a proposé la création d'un comité de suivi pour ce budget inscrit dans le cadre de la motion adoptée par le Conseil communal en juin 2025. L'Echevin de la Solidarité internationale Charles GOURDIN (Les Engagés) puis la Conseillère Evelyne VANPEE (Les Engagés) ont

► Prochain Conseil communal

Lundi 15 décembre à 20h

Modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



expliqué que le Conseil consultatif des Relations Nord-Sud a les capacités de traiter ce type de dossier ainsi que celle de réagir dans l'urgence. Il n'est donc pas souhaitable de créer une nouvelle instance.

► Abri de nuit à Nivelles

Aux questions de Gaëtan THIBAUT, le Président du CPAS Robert VERTENUEIL (PluS) a répondu que la province BW n'a pas de projet de ce type en vue. A Nivelles, un hébergement de jour est agréé, mais il n'y a pas d'abri de nuit. L'intercommunale Relais social ne peut pas faire de gros investissements et travaille par ailleurs sur les hébergements d'urgence en BW. Des alternatives peuvent être proposées aux sans-abri par certaines associations nivelloises.

► Chantiers à Nivelles

Aux questions de Nathalie PIRET (MCN), Benoît GIROUL (MR) et Laurie SEMAILLE (MR), l'Echevin de la Mobilité Axelle VALEMBOIS a expliqué qu'il n'existe pas de planning figé des chantiers car les demandes arrivent progressivement avec divers degrés d'urgence. Les entrepreneurs demandeurs sont responsables de la communication aux riverains. A propos des arbres, le principe est celui des replantations mais elles ne sont pas toujours possibles dans l'immédiat pour des raisons techniques.

► Maison des Artistes

Pierre HUART (MR) et Gaëtan THIBAUT (MCN) ont voulu connaître l'évolution du dossier. Après avoir retracé le suivi du dossier par la Ville, l'Echevin de la Culture Céline SCOKAERT (PluS) a expliqué que la Ville cherche une solution pérenne.

► Déménagement de l'Office du Tourisme

Benoît GIROUL s'est interrogé quant à la procédure qui a conduit au choix du n°15 de la place Emile de Lalieux. L'Echevin du Tourisme Charles GOURDIN a expliqué qu'une étude a été réalisée autour de 3 lieux avec les critères suivants : surface en vitrine, parking à 5 minutes, accessibilité PMR



et prix de la location. L'asbl Nivelles Commerces a par ailleurs été associée à la réflexion.

► Commerçants impactés par des travaux de voirie

L'Echevin du Commerce Charles GOURDIN a confirmé à Benoît GIROUL que lorsqu'un chantier débute, le Manager économique communal va à la rencontre de chaque commerçant afin de l'informer des aides possibles, dont les primes pouvant être octroyées par le SPW. Les conditions d'application sont toutefois très strictes et les exceptions nombreuses.

► Conceptionnistes

Aux questions de Germain DALNE (MR) quant au nombre de places de parking et quant au moratoire urbanistique, l'Echevine de l'Urbanisme Axelle VALEMBOS a précisé que le projet devrait compter 189 emplacements publics payants. Au regard du moratoire, le projet pouvant favoriser la mobilité avec ses parkings, il a pu être examiné par le Collège communal. Son analyse est toujours en cours.

► Waux-Hall

Le Collège communal ayant choisi l'option d'une destruction-reconstruction pour ce bâtiment, Germain DALNE avait demandé, au Conseil dernier, le rapport technique justifiant ce choix mais n'a pas pu le recevoir. L'Echevine de la Culture Céline SCOKAERT a expliqué qu'il existe des notes techniques internes (SERVICES Travaux et Finances) mais pas encore de rapport définitif. D'autres partenaires techniques externes sont aussi consultés. La prochaine étape sera de déterminer le phasage puis le calendrier du projet afin de pouvoir présenter un rapport consolidé au Conseil communal.

Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique – plus de détails sur www.nivelles.be.



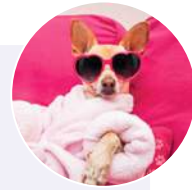
L'Administration communale sera fermée les **mercredis 24 et 31 décembre après-midi**, les **jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier** ainsi que les **vendredis 2 et 9 janvier** (exceptionnellement).



Le Conseil communal et le Collège communal vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

▼ Bien-être animal

► Animaux perdus, errants ou abandonnés Prise en charge renforcée à Nivelles



Depuis le 25 août dernier, la Ville collabore avec deux refuges locaux pour assurer la prise en charge des chats et chiens errants sur son territoire : **Un Toit pour Eux** et **Cosy Cat's**.

Chiens : le refuge Un Toit pour Eux

📞 0493/77 35 27 (appel préalable obligatoire)

Permanence tous les jours de 12h à 16h à l'av. du Centenaire, 80

Chats : le refuge Cosy Cat's

📞 cosy-cats@hotmail.com - Messenger sur Facebook

Urgences : contacter Un Toit pour Eux au 0493/77 35 27

Autres animaux (hors chats et chiens et animaux sauvages)

Le refuge Opale reste le point de contact.

📞 0495/66 00 02 de 9h à 19h.

Urgences : 0471/37 89 17 (message vocal ou SMS avec vos coordonnées) ; en dehors de ces heures, appeler la police au 101.

Conformément au Code wallon du bien-être animal, tout animal recueilli est conservé 10 jours pour permettre à son propriétaire de le retrouver.

Pour les animaux sauvages blessés ou hors de leur milieu naturel

Contactez le Centre de Révalidation des Espèces Animales Vivant à l'État Sauvage (CREAVES) le plus proche :

→ Cantonnement de Nivelles : 067/88 42 90

→ Centrale DNF : 081/335 808

→ Direction Nature et Espaces verts : 081/335 160

→ En dehors des heures : 1718

Responsabilité citoyenne et démarche prioritaire

Lorsqu'un chat adulte errant avéré est découvert, contacter en primeur le cabinet vétérinaire NIV VET (067/21 45 50) afin de vérifier s'il est pucé et, le cas échéant, procéder à sa stérilisation. Le chat doit ensuite être remis dans son milieu de capture. Si le chat présente une sociabilisation possible ou s'il s'agit de chatons (avec ou sans la mère), le refuge peut être sollicité directement.

La Ville poursuit également sa campagne de stérilisation des chats errants.

📞 www.nivelles.be ou auprès du service Environnement au 067/88 22 82 - environnement@nivelles.be.

► Bernard DE RO,
Bourgmestre

Le Bourgmestre Bernard DE RO, la Présidente de l'Amicale des Seniors Isabelle MAHY et le Président du CPAS Robert VERTENUEIL ont offert un bouquet de fleurs ainsi qu'un cadre avec la photo du Couple royal dédiée par les Souverains à Marie-Louise CROHAIN qui a récemment fêté ses 100 ans.



Avis d'enquête publique



Permis unique

Demandeur : Ventis - Rue As Pois 4A - 7500 Tournai.

Enquête publique portant sur la demande de permis unique pour la construction et l'exploitation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance maximale totale de 26,4 MW situées entre le contournement sud du ring R24 et l'autoroute A54/E420 à l'est du chemin de Fontaine-l'Evêque sur les communes de Nivelles et de Seneffe - parcelles cadastrées division 3/ Nivelles - Section F - Parcelles N° 364B - 383A - 385D (Nivelles) et division 4/ Petit-Roeulx-les-Nivelles - Section A - Parcelle n°33C (Seneffe) et cabine sur le domaine public - Région wallonne.

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué. Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants du Code de l'Environnement. La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1^{er}, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences sur l'environnement,

peut être consulté à l'administration communale à partir du 12 décembre 2025 jusqu'à la date de clôture de l'enquête. Conformément à l'article D.29-13, §2, du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, le délai de l'enquête publique est suspendu entre le 24 décembre et le 1^{er} janvier inclus. Les jours compris dans cette période ne sont pas comptabilisés dans la durée de l'enquête.

Date d'affichage de la demande : le 05/12/2025. Date d'ouverture et de fin de l'enquête :

du 12/12/25 au 19/01/2026. Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête, Service Urbanisme, rue de la Procession 25, 1400 Nivelles, le 19/01/2026 à 11h. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal de Nivelles, place Albert 1^{er}, 2 1400 Nivelles.

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier pourra être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous (067/88.22.65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès

de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur-auteur du projet : Ventis - Benoît MAT - info@ventis.eu ; de l'auteur de l'EIE : CSD INGENIEURS, avenue Prince de Liège, 72 à 5100 Jambes, Laura CLERBOIS (081/43 40 76) ; du service Urbanisme/Environnement/Energie de l'administration communale de Nivelles, Christelle VERVOORT, christelle.vervoort@nivelles.be ; du Fonctionnaire technique de la Direction des Permis et Autorisation, SPW ARNE, DPA, Fabian VAN BENEDEN, rue de l'Ecluse 22 bte 5, 6000 Charleroi, 071/65 47 80 - permis.environnement.charleroi@spw.wallonie.be ; de la Fonctionnaire déléguée de la Direction de Wavre de l'Aménagement du territoire et de l'urbanisme, Anne DUPLAT, avenue Einstein 12 - 2^{ème} étage, 1300 Wavre - 010/23 12 11 - bw.territoire@spw.wallonie.be.

► La Directrice générale,
Valérie COURTAIN

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Le Collège communal porte à la connaissance de la population que la srl MERIMMO représentée par Benjamin RAHIER, dont les bureaux sont situés à 1400 Nivelles, rue Coparty 3, a introduit une demande de permis unique de catégorie C visant la démolition des anciens bâtiments, l'assainissement du site, la construction de 4 bâtiments destinés au logement, comportant des parkings pour voitures et vélos et l'aménagement d'une nouvelle voirie publique et d'un espace vert, ayant trait à un bien sis à 1400 Nivelles, rue Coparty 3, parcelle cadastrée NIV II, section C, n°423S3.

Ce projet n'est pas soumis à une étude des incidences sur l'environnement.

L'enquête publique est organisée en application de l'article 68 du décret du 1^{er} mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, des articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, de l'article 96 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

L'enquête publique se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Cette production fait suite à la décision du 11 février 2025 des Fonctionnaires technique et déléguée d'interrompre la procédure de demande de

permis unique reprise ci-dessus, afin de permettre au demandeur d'introduire des plans modificatifs et un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement pour revoir et compléter le projet sur les points suivants : Emprise de l'établissement : la voirie inclut désormais ± 5,1 m² de la parcelle du voisin du n°15 de la rue Clarisse ; Ajout d'un soutènement et d'un garde-corps à l'angle de la construction projetée le long de la venelle Clarisse. Cela comporte également la suppression des marches en sifflet initialement prévues le long du trottoir projeté de la venelle Clarisse ; Déplacement de l'implantation d'un arbre projeté (Koelreuteria paniculata) ; Adaptation



de la géométrie de la zone en pavé en pierre de réemploi.

Les autorités compétentes pour prendre la décision sont pour le volet voirie : le Conseil communal de la Ville de Nivelles ; pour le volet permis unique : les Fonctionnaires technique et déléguée.

Date de l'affichage de la demande : 4 décembre 2025. Date de l'ouverture de l'enquête : 10 décembre 2025. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : 19 janvier 2026 à 11h, Service Urbanisme, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles.

Les observations écrites peuvent être adressées au Collège communal, place Albert 1^{er} 2 à 1400 Nivelles via administration@nivelles.be.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement

sur rendez-vous (067/88 22 65) chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. Veuillez noter qu'une suspension d'enquête est prévue du 24 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026. Tout tiers intéressé peut exprimer ses observations et réclamations écrites ou orales, durant le délai d'enquête et jusqu'au 19 janvier 2026 inclus. À peine de nullité, les envois par courrier ordinaire ou télécopie doivent être datés et signés ; les envois par courrier électronique doivent être identifiés et datés.

À Nivelles, le 4 décembre 2025.

► Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

► Le Bourgmestre,
Bernard DE RO

Vos correspondants :

- Ville de Nivelles, Conseillère en Environnement, Mailis NEUWELS, 067/88 22 66 ou environnement@nivelles.be ; Service Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles.
- Ville de Nivelles, Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme, Marie HAULET, 067/88 22 65 ou urbanisme@nivelles.be ; Service Urbanisme, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles.
- SPW DPA, Environnement, Daniel VANDERWEGEN, 071/65 47 80, rue de l'Écluse, 22 à 6000 Charleroi.
- SPW DATU, Direction BW - Fonctionnaire déléguée, Anne DUPLAT, 010/23 12 11, avenue Einstein 12 à 1300 Wavre.

► Sommet mondial pour le développement social



Du 3 au 6 novembre, une délégation d'Éducation Globale et Développement asbl (EGD) a eu le privilège de participer au Sommet mondial du développement social à Doha (Qatar).

De nombreux Nivellois connaissent l'investissement de cette asbl pour l'éducation à la paix et aux valeurs depuis plus de 20 ans. L'asbl a aussi bénéficié du soutien du Conseil Consultatif Nord Sud dans le cadre de projets d'éducation à la paix et aux valeurs dans des pays du Sud.

À Doha, EGD a tenu un stand explicitant le projet « Classes de Paix » et animé une conférence sur « Une éducation à la paix et aux valeurs pour un développement social positif », multipliant les échanges avec des participants du monde entier.



▼ Recrutements



Animateurs brevetés et animateurs adjoints (M/F/X) pour la plaine de vacances communale du 16 au 20 février 2026

→ Candidature complète pour le **19/12/2025 au plus tard**

Gradué spécifique « Gestionnaire technique mobilité et voirie » (M/F/X) – Niveau B1 – Statutaire

→ Candidature complète pour le **26/12/2025 au plus tard**

Avis de recrutement complets sur www.nivelles.be ou sur simple demande au **067/88 22 58**, Service Ressources humaines.

► **Valérie COURTAÏN**,
Directrice générale
► **Bernard DE RO**,
Bourgmestre

Agenda

▼ Culture

► La négociation diplomatique internationale

15 décembre

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne interuniversitaire des Aînés de Nivelles avec Raoul DELCORDE, ambassadeur honoraire de Belgique, membre de l'Académie royale de Belgique

0476/29 00 17 -

aida-secretariat@mail.be

► Soirée citoyenne -

« Le passeur d'arbres »

17 décembre

19h - Bibliothèque locale

Projection du documentaire de Pierre Marie HUBERT autour du botaniste Francis HALLE, suivie d'un échange sur la biodiversité et la protection des forêts

CIEP BW - 0493/88 29 20

► Musée du Capitalisme

Du 10 au 21 janvier

Waux-Hall

Exposition sur notre système économique et culturel

Asbl Présence et Action Culturelles

- Musée du Capitalisme

www.ccnivelles.be

► Exposition « rétrospective » du peintre brabançon Robert THISENS

Du 8 au 11 janvier

JE de 15h à 21h - VE de 15h à 21h -

SA de 10h à 19h - DI de 13h30 à 18h

Le Puits - 4-6 rue du Déversoir

► La puissance des émotions en médecine

19 janvier

14h30 - Waux-Hall

Conférence de l'Antenne interuniversitaire des Aînés de Nivelles avec Pierre MASSON, Professeur en immunologie et professeur émérite UCLouvain

0476/29 00 17 -

aida-secretariat@mail.be

▼ Loisirs

► Nuit des bibliothèques - Petit-déjeuner Oxfam

20 décembre

8h30-11h - Bibliothèque locale (rez-de-chaussée)

Petit-déjeuner solidaire ouvert à tous, 6 €/adulte, 4 €/enfant, réservation obligatoire

067/89 26 30

► Odyssée de Noël

2 au 4 janvier

Collégiale Sainte-Gertrude

Spectacle de Luc PETIT, acrobaties, danse et musique dans un décor grandiose

www.nocturnales.be

► Marche Adeps

11 janvier

Accueil 8h-10h - Maison Clarisse (rue Clarisse, 10)

Une organisation de la Chorale Chansons du Monde de Nivelles, parcours de 5, 10, 15 et 20km dans et autour de Nivelles, petite restauration et boissons

Infos.chorale.cdm@gmail.com -

0479/17 27 09

▼ Jeunesse

► Club Manga

12 décembre

16h30 - 18h - Bibliothèque locale

Avec la Bibliothèque locale, dès 14 ans, inscription obligatoire, gratuit

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Club de lecture Ados

17 décembre

19h-21h - Bibliothèque locale

Tu as 12 ans ou plus ? Tu aimes lire et partager tes avis ? Gratuit, inscription souhaitée

laura.daniels@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Bébés lecteurs

23 décembre et 6 janvier

10h-10h30 - Bibliothèque locale

Avec la Bibliothèque locale pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit, inscription obligatoire

valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be - 067/89 26 30

► Auditions de Batteries 10 janvier



Première activité dans le cadre du Carnaval de Nivelles, bienvenue de 16h à 24h !

www.nivelles.be

► Victoire SCOREY,
Echevine des Fêtes

► BOB fête ses 30 ans : 30 porte-clés en or pour les conducteurs sobres



La célèbre campagne BOB fête cette année ses 30 ans. Pour marquer l'événement, 30 porte-clés BOB exclusifs, plaqués or, seront distribués au hasard lors de contrôles routiers organisés par les polices locale et fédérale dans toutes les provinces. Comme chaque année, les porte-clés jaunes « classiques » continueront à récompenser les conducteurs sobres.

Le message reste simple : avant de sortir, **il faut prévoir comment rentrer en sécurité** : désigner un BOB, prendre un taxi, les transports en commun, dormir sur place ou opter pour des boissons sans alcool.

Depuis 30 ans, BOB rappelle une règle claire : **celui qui conduit ne boit pas**. Une habitude qui, chaque jour, sauve des vies !

► Formations au verger !



Participer à la réhabilitation des vergers communaux tout en apprenant vous intéresse ?

Nous vous proposons d'apprendre au rythme des saisons les bons gestes : de la création à l'entretien d'un verger avec Pierre DEPRET, membre de Diversifruit.

- Plantation et taille des fruitiers - **samedi 17 janvier 2026**
- Greffe et taille des fruitiers - **samedi 7 mars 2026**

📍 Inscription obligatoire via www.nivelles.be/verger

► **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

► Le Cercle Royal Nouvelle Gavotte a 100 ans !



Le Cercle Royal Nouvelle Gavotte a été mis à l'honneur par les Autorités communales à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, accueilli dans un moment empreint d'émotion et de fierté communale.

Un diplôme d'honneur a été remis par l'Echevine de la

Culture en témoignage de la longévité exceptionnelle du Cercle et de son engagement constant au service de la vie culturelle locale.

La cérémonie, chaleureuse et conviviale, s'est clôturée autour d'un drink, permettant aux membres du Cercle, aux invités et aux représentants communaux d'échanger des souvenirs et de célébrer ensemble ce siècle d'histoire et de passion.

► **Céline SCOKAERT**,
Echevine en charge de la Culture



► Collectes de sang 16 et 23 décembre

Le **MA 16 décembre** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude, av. de la Tour de Guet (Réfectoire local GO 11) et le **MA 23 décembre** de 16h à 19h à la Résidence Samiette, rue Samiette, 72.

🌐 www.donneurdesang.be

Le Musée communal sera fermé du 20 décembre au 4 janvier inclus.

📧 musee@nivelles.be - 067/88 22 80.



► Acquisition d'un ensemble de gravures sur Nivelles

Le Musée communal vient d'acquérir un lot de sept gravures à l'eau-forte, représentant diverses vues et édifices de Nivelles. Celles-ci ont été réalisées par l'artiste brabançon Daniel VAN CUTSEM, entre 1991 et 1996.



Elles représentent la Collégiale Sainte-Gertrude et son cloître, la Tourette, les rues du Coq, du Wichet et de Bruxelles, le marché et l'église des Récollets.

Elles viennent rejoindre celle de la rue Marlet, précédemment acquise par le Musée grâce à un don en 2018, complétant ainsi cette série consacrée à la cité aclote.

Ces œuvres sont à découvrir jusqu'à la fin de l'année au Musée communal !

🌐 www.nivelles.be - 067/88 22 80, Musée communal (rue de Bruxelles 27).

► **Céline SCOKAERT**,
Echevine de la Culture

État civil

Du 1^{er} au 30 novembre 2025

Votre enfant n'est pas né à Nivelles ? Pour paraître dans cette rubrique, contactez l'État civil : etatscivil@nivelles.be ou 067/88 22 32.

▼ NAISSANCES

GRAMAGLIA Lucie

SAID Adam

▼ MARIAGES

► MARCHAND Patrick
& MOUJTAHID Sarah

► CHIKRI SAMMER Mohammed
& AMAJJAD Yossra

▼ DÉCÈS

ARICKX Georges, 87 ans

CEUSTERS Marcel, 82 ans

FELTZ-SCHMIT Sabine, 86 ans

FONTEYN Paula, 88 ans

GUERARD Paul, 69 ans

HOUBART Jacques, 86 ans

HOYAUX Raoul, 95 ans

MARLIER-HENRI Elise, 92 ans

MAZZOCCHI Christiane, 88 ans

NOTHOMB Colette, 96 ans

PAGE Bernard, 75 ans

PIRARD Alexandre, 66 ans

SPIILTOIR-VAN de BERG Colette,
90 ans

VANSIGHEN-CLUYSE Andrée,
79 ans

VERMEYLEN Michel, 77 ans



PHARMACIES de garde

Vu la réorganisation du rôle des pharmacies de garde à Nivelles au 1^{er} janvier 2024, il n'est plus possible de publier cette rubrique comme auparavant dans le bulletin communal.

Pour connaître la pharmacie de garde, nous vous invitons à consulter www.pharmacie.be/PharmacySearch (sur le net ou via le QR-Code) ou à former le **0903/99 000** (1,50€/minute).

Après 22h : obligation de contacter la Police locale via le 067/88 92 11.



GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Numéros d'urgence

112 APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

En cas d'urgence nécessitant plusieurs intervenants de secours.
www.112.be

101 URGENCE POLICE

Uniquement en cas d'intervention rapide de la Police

Urgences Hôpital de Nivelles 067 88 53 00

1789 Be-Alert

Appel vocal : 0477/77 77 55

1722 - Tempête / inondation

Uniquement en cas d'intervention des pompiers sans aide médicale
www.1722.be

Odeur de gaz (ORES)

0800 87 087

Urgence électricité (ORES)

078 78 78 00

Urgence eau (SWDE)

087 87 87 87

Centre antipoisons

070 245 245

www.centreantipoisons.be

Ecoute Violences conjugales

0800 30 030

Numéros utiles

Zone de Police Nivelles - Genappe

067 88 92 11

Situations non urgentes

[ZP.NivellesGenappe@police.](mailto:ZP.NivellesGenappe@police.belgium.eu)

belgium.eu



*Nos devons étendre nos pieds chûvant
l longueur de nos draps*

► Nous devons étendre nos pieds suivant la longueur de nos draps.

► Il faut vivre selon ses moyens.

PROCHAINE parution

Sous réserve de l'actualité : 14/01/26
Remise des articles : 26/12/25



Editeur responsable:

Bernard DE RO - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles
Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be - 067/88 22 84
www.nivelles.be

© images : Ville de Nivelles / Adobe /
Getty Images / I.A. / Libres de droits

Joyeuses
fêtes

